



Publication réalisée par
l'équipe EEN de
Méditerranée
Technologies.

Représentant de MT à
Bruxelles, Victor Roulet:

[roulet@mediterranee-
technologies.com](mailto:roulet@mediterranee-technologies.com)

Tél : +32 2 741 87 58



L'Europe à la portée de votre entreprise.

france
méditerranée

SOMMAIRE

EDITO – L'Union et les PME 2

ENTRETIEN AVEC BERND REICHERT 3

ACTUALITES ET DERNIERES NOUVELLES 6

La renaissance industrielle proposée par la Commission européenne 6

Les Missions pour la Croissance, une opportunité pour nos PME et nos clusters 6

La participation suisse à Horizon 2020 compromise 7

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur recensée parmi les « suiveurs de l'innovation » selon le dernier tableau de bord de l'innovation 8

APPEL A PROJETS, CONCOURS, CONSULTATION 9

Les candidatures sont ouvertes pour la phase 1 de l'instrument PME 9

NOUVELLES EUROPEENNES DU RESEAU ET DE MT 9

Un Représentant à Bruxelles pour les pôles Optitec, Pégase et Risques 9

AFFAIRES A SUIVRE 10

Région

Provence
Alpes
Côte d'Azur



Le réseau des professionnels
publics et parapublics de l'accompagnement de
l'innovation en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



www.pacainnovation.com

EDITO – L'Union et les PME

Dans la nouvelle période de programmation, l'Union a fait de réels efforts pour ouvrir ses programmes aux PME. Le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 en est un parfait exemple. En effet, 20% des financements dédiés aux technologies clés génériques et aux sept défis sociétaux seront adressés aux petites et moyennes entreprises. C'est donc plus de 8 milliards d'euros qui seront fléchés vers les PME. Près des deux tiers de cette somme seront attribués via des projets collaboratifs traditionnels regroupant au minimum trois entités d'au moins trois Etats membres. Le reste - plus ou moins 3 milliards d'euros - sera consacré à l'instrument PME. Cet instrument qui est pleinement opérationnel est largement évoqué dans l'entretien ci-après. Il est dorénavant possible de déposer les premiers dossiers !



Le programme européen Eurostars a également été renforcé afin de donner plus de chances à toutes les PME innovantes. Le budget de cette initiative conjointe entre les Etats membres de l'Union, des Etats associés et la Commission européenne va tripler. Ce budget va passer de 400 millions d'euros à près de 1,2 milliards d'euros pour les sept prochaines années.

Par ailleurs, le programme de travail 2014 de COSME a enfin été rendu public. Ce document est disponible [ici](#). Nous pouvons maintenant clairement distinguer les quatre axes prioritaires qui se partageront les 275 millions d'euros pour l'année 2014: accès aux financements, accès aux marchés, écosystème pour les entreprises, entrepreneuriat et culture entrepreneuriale. Ce programme vise à soutenir indirectement les PME par le financement d'opérateurs intermédiaires qui proposeront des actions de soutien. Il y a par exemple, une action spécifique pour les clusters. Les pôles de compétitivité et les PRIDES de la Région peuvent participer aux *European Strategic Cluster Partnerships* et recevoir des financements afin de mettre en place une stratégie commune pour l'internationalisation de leurs PME. C'est une belle opportunité pour l'année 2014. Et il y en aura certainement davantage dans les programmes de travail des prochaines années. Sur l'ensemble de la période de programmation, ce sont 2,3 milliards d'euros qui seront consacrés à COSME et donc indirectement aux petites et moyennes entreprises.



Victor Roulet
Méditerranée Technologies - EEN France Méditerranée

ENTRETIEN AVEC BERND REICHERT, CHEF D'UNITE POUR LES P.M.E. AU SEIN DE L'AGENCE EXECUTIVE POUR LES P.M.E. (EASME)

Qu'est ce que l'instrument PME ?

Ce nouvel instrument d'Horizon 2020 permet à une PME seule de recevoir des financements pour un projet. Cet instrument se divise en 3 phases :

- La phase 1 apporte un soutien (50 000 €) aux PME afin de déterminer la faisabilité technologique et le potentiel commercial de leur projet innovant ;
- La phase 2 se concentre sur la démonstration, le prototypage, la vérification des performances, les lignes pilotes, (jusqu'à 2,5 millions €) ;
- La phase 3 permet à la PME de bénéficier de divers services de formation et de réseautage, mais sans financement direct.

Après avoir longtemps été à la tête de l'unité PME à la DG Recherche et Innovation de la Commission, Bernd Reichert est maintenant chef de l'unité « PME dans Horizon 2020 » au sein de la nouvelle Agence exécutive pour les PME (EASME). C'est lui qui a développé le premier l'idée d'un instrument PME européen. Il en est le véritable « père ». Son unité est d'ailleurs en charge de la mise en œuvre de ce nouvel outil qui permet à une PME seule de candidater pour proposer son propre projet d'innovation. C'est donc une personne clé dans l'architecture de l'instrument PME que j'ai pu rencontrer au sein des nouveaux locaux de l'EASME.

Pourriez-vous expliquer le concept général de l'instrument PME ?

Nous avons constaté durant le septième programme-cadre de recherche et de développement et les programmes précédents que nous avons de nombreux résultats intéressants de projets collaboratifs tout en ayant très peu de transposition vers des projets de valorisation ou de commercialisation. La traduction des résultats des projets collaboratifs européens vers des applications marché était donc très faible.

La Commission s'est aperçue qu'il y avait souvent des problèmes liés à la propriété intellectuelle ou de financement des activités proches du marché comme la validation du pilote dans l'environnement de production, ou la miniaturisation. En outre, selon certaines théories économiques sur l'innovation, après l'étape critique de R&D, il y a toujours une phase tout aussi incertaine dédiée à l'innovation. Il est donc nécessaire d'avoir un programme ciblé sur le financement de cette étape.

Avez-vous déjà reçu des propositions pour la première date-butoir du 18 juin 2014 pour la phase 1 de l'instrument PME ?

Nous avons déjà reçu environ 150 propositions. Ce ne sont pas toujours des soumissions de propositions mais il s'agit au minimum d'un premier travail pour faire une proposition.

Si je peux me permettre, il faut encourager les entreprises à soumettre leurs propositions le plus tôt possible. A partir du 1^{er} avril, nous allons commencer l'évaluation. Chaque

« Il faut encourager les entreprises à soumettre leurs propositions le plus tôt possible »

proposition sera envoyée aux experts externes afin de donner une réponse dans les plus brefs délais aux entreprises. Cependant, si nous recevons la quasi-totalité des propositions à la fin, il sera plus difficile pour la Commission de décider et d'informer rapidement les entreprises.

Quel sera le rôle des coachs et quand pensez-vous lancer l'appel à expression d'intérêt ?

Le coaching dans l'instrument PME

Un système de coaching sera établi afin d'aider les PME sélectionnés par l'instrument. Ce nouveau service de coaching va renforcer la capacité d'innovation des PME, les aider à aligner leur projet avec leurs besoins stratégiques et améliorer leur capacités de management.

Chaque PME bénéficiaire de l'instrument PME se verra offrir 3 jours de coaching lors de la phase 1 et 12 jours pendant la phase 2.

Nous avons étudié l'impact de multiples programmes de financement nationaux ou régionaux. Nous avons également comparé les résultats obtenus par les entreprises bénéficiaires de ces aides, et celles non financées malgré une évaluation positive de leur projet. La différence d'impact économique entre les types d'entreprises est très faible. Cela démontre que les programmes de financement ne font pas tout dans l'impact économique final, et que les questions d'accompagnement et de services support autour des entreprises sont tout aussi importants. Plusieurs dispositifs nationaux en Europe proposent désormais des soutiens complémentaires spécifiques des entreprises en management de l'innovation, en développement et renforcement de leadership, etc. C'est cette approche que nous avons retenu pour proposer aux entreprises de l'instrument PME un soutien de coaches experts.

Nous avons donc décidé d'introduire une politique de coaching afin de mettre toutes les chances de notre

côté. Un appel à expression d'intérêt pour les coaches est prévu même si nous n'avons pas encore eu le temps de tout planifier. Pour l'instant, nous nous sommes concentrés sur les questions d'évaluation et de sélection des experts. Je pense que l'ouverture de l'appel à expression d'intérêt pour les coachs se fera au cours du mois d'avril 2014. En principe, l'EASME a besoin des premiers coachs en septembre 2014.

Quelle est la place du Réseau Entreprise Europe dans le fonctionnement de l'instrument PME ?

Pour réussir dans un programme visant à soutenir les PME, il faut un support et des informations concrètes afin de préciser si ce programme est le plus pertinent pour l'entreprise. Avec l'instrument PME, nous sommes en train de soutenir les champions de demain. Il faut pour cela des entreprises capable de grandir sur un marché européen et global. Toutes les PME ne sont donc pas aptes à aller dans ce programme là et le Réseau Entreprise Europe doit être en mesure de dire « non » et de guider ces entreprises sur d'autres programmes. Par exemple, si l'entreprise cherche plutôt à renforcer sa R&D, elle peut bien évidemment se diriger vers les projets collaboratifs d'Horizon 2020.



Après cette fonction d'information, le Réseau Entreprise Europe a un rôle à jouer pendant le projet si l'entreprise est sélectionnée. Le Réseau fera le lien entre la PME, l'EASME et le coach sélectionné. A la fin du projet, les services du Réseau Entreprise Europe seront tout aussi indispensables, notamment pour les phases de commercialisation et d'export.

Avez-vous des conseils à donner aux PME souhaitant s'impliquer dans l'instrument PME ?

Selon moi, la PME ne doit pas préparer seule sa proposition. Elle doit discuter avec le Réseau Entreprise Europe et/ou le Point de contact national pour les PME afin de challenger son projet.

« La PME ne doit pas préparer seule sa proposition »

Dans le cadre de la simplification d'Horizon 2020, la Commission propose une soumission simplifiée à l'instrument PME : en continu et par voie électronique. Même si ce système est plus facile à maîtriser, il peut sembler complexe pour un premier participant. Il faut toujours contacter un référent de ce programme, soit le Réseau Entreprise Europe, soit les Points de Contact Nationaux.

Pour plus d'informations sur l'instrument PME : http://ec.europa.eu/easme/sme_en.htm

Vos contacts EEN : Nicolas Chehanne, Marie-Hélène Roubaud, Laure Avignon, Victor Roulet

Adresse-mail : een@mediterranee-technologies.com

ACTUALITES ET DERNIERES NOUVELLES

La renaissance industrielle proposée par la Commission européenne

Le 22 janvier dernier, la Commission européenne a publié une communication « Pour une renaissance industrielle européenne ». A travers ce document, la Commission s'engage à porter à 20% la part de l'industrie dans le PIB européen d'ici 2020. Ce niveau s'élève actuellement à 15,1%. A titre de comparaison, la part de l'industrie dans les PIB français et britannique atteint difficilement les 10% alors qu'elle dépasse les 22% en Allemagne selon les chiffres d'Eurostat. Malgré l'importance de l'industrie dans quelques pays tels que l'Allemagne, le seuil des 20% pour l'ensemble de l'Union paraît très difficile à atteindre en si peu de temps.



Pour ce faire, la Commission estime indispensable de développer le marché intérieur grâce à des interconnexions transeuropéennes dans l'énergie, les transports et les télécom, renforcer l'investissement dans l'innovation notamment via les initiatives technologiques conjointes et aider les entreprises européennes à s'installer sur les marchés mondiaux en concluant davantage d'accords commerciaux bilatéraux. D'autres mesures sont bien sûr prévues dans la communication de la Commission.

Force est de constater que cette communication est insuffisante face à l'ampleur des défis du secteur industriel. Outre que les aspects sociaux y sont totalement absents, comme l'ont fait remarquer les syndicats européens, le manque de moyens et un calendrier peu précis ne plaident pas en la faveur de ce texte de la Commission. Les Chefs d'Etat et de gouvernement ont toutefois adopté la plupart des conclusions de cette communication lors du Conseil européen des 20-21 mars 2014.

Les Missions pour la Croissance, une opportunité pour nos PME et nos clusters

A l'aube des élections européennes, il est important de trouver des illustrations concrètes de réussite au niveau européen afin d'éviter une propagation d'un euroscepticisme néfaste pour l'innovation, l'économie et plus généralement la société. Les Missions pour la

Croissance organisés par la Commission européenne et le réseau Entreprise Europe font parties de ces exemples à promouvoir.

Ces événements regroupent des PME de toute l'Europe et de certains pays-tiers afin de favoriser l'internationalisation de ces entreprises grâce à des contacts directs pour des



collaborations futures. Il est vrai que les PME européennes exportent peu. Elles ne sont que 25% à être actives dans un ou plusieurs Etats membres autres que leur pays d'origine, et seulement 13% à opérer en dehors des frontières de l'Union.

La dernière Mission pour la Croissance qui a vu la participation de Méditerranée Technologies, fut un grand succès. Plus de 500 entreprises de 36 pays se sont réunies dans la ville wallonne de La Louvière les 18 et 19 février derniers. Le Vice-Président de la Commission européenne et Commissaire aux entreprises et à l'industrie Antonio Tajani ainsi que le Premier ministre belge Elio Di Rupo étaient présents pour soutenir cette initiative mise en place avec l'appui du réseau Entreprise Europe local. En plus des traditionnelles séances B2B, des rencontres entre clusters wallons (photonique, aéronautique, sciences du vivant, industries créatives) et étrangers ainsi que des visites d'entreprises ont été organisées.

Les Missions pour la Croissance sont donc un moment idéal pour établir des contacts ou renforcer les relations avec les acteurs économiques locaux. Les prochaines Missions pour la Croissance se dérouleront en Grèce, Italie et Espagne. Plus d'informations [ici](#).

La participation suisse à Horizon 2020 compromise

Depuis le référendum suisse sur l'immigration du dimanche 9 février 2014, le sort des partenaires helvètes dans les projets européens est en discussion. Les thématiques de l'éducation (Erasmus +) et de la recherche et l'innovation sont les plus concernées.

En effet, les négociations sur l'association de la Suisse à Horizon 2020 n'ont pas pu se terminer. La Suisse doit donc être considérée comme un pays non-associé. Ce nouveau statut entraîne de nombreuses conséquences.

Il signifie que pour les appels à projets 2014, les partenaires suisses seront traités comme des partenaires de pays-tiers. Ils pourront toujours participer aux projets d'Horizon 2020 et même



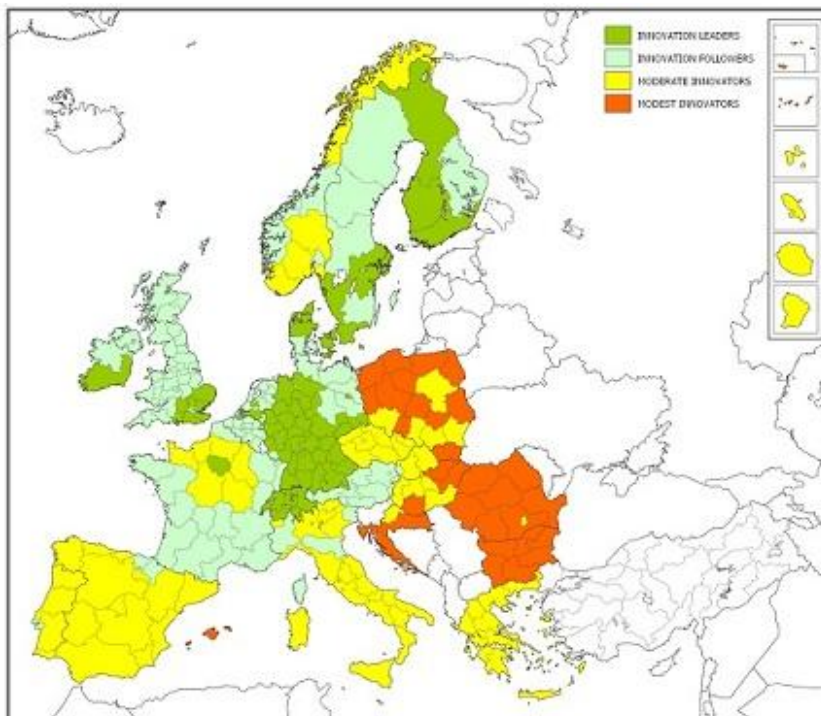
être coordinateurs, mais ils ne seront plus automatiquement éligibles aux financements européens. En outre, les entités suisses ne seront plus prises en compte dans le calcul du nombre minimum de participants requis pour un projet. Les PME suisses ne seront pas éligibles à l'instrument PME, ce qui laisse plus de place pour les PME d'autres nationalités.

Bien évidemment, un projet composé en partie d'organisations helvètes ou coordonné par des Suisses ne sera pas pénalisé par les experts lors de l'évaluation. Ces projets seront examinés comme tous les autres en vertu du principe de non-discrimination.

Par ailleurs, le projet phare « Cerveau humain » doté d'un milliard d'euros par la Commission européenne et piloté par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) ne sera pas affecté par le résultat du référendum pour l'instant. Les financements et la place de l'EPFL sont confirmés jusqu'au printemps 2016.

Lors du précédent programme de recherche et d'innovation, les Suisses étaient présents dans plus de 600 nouveaux projets par an et ont reçu plus de 1,8 milliards euros. Avec la période d'incertitude qui s'esquisse, il sera certainement très difficile pour les partenaires suisses d'atteindre leur niveau d'implication du 7^{ème} PCRD.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur recensée parmi les « suiveurs de l'innovation » selon le dernier tableau de bord de l'innovation



Comme en 2012, la Région Provence-Alpes Côte d'Azur se retrouve dans le deuxième groupe des régions d'Europe en termes d'innovation, celui des « suiveurs de l'innovation ». En France, seule la Région Ile-de-France relève de la première catégorie, « les champions de l'innovation ». Ce tableau de bord régional de l'innovation qui est publié tous les deux ans prouve que les écarts régionaux se creusent car près d'une région européenne sur

cinq a vu ses performances se dégrader. Ce rapport est disponible [ici](#).

La carte ci-dessous fournie plus d'informations quant à la répartition des régions pour l'année 2014. Les régions allemandes et celles des pays nordiques sont les mieux représentées parmi les « champions de l'innovation ». Rien d'étonnant car au niveau national, ce sont la Suède, le Danemark, l'Allemagne et la Finlande qui trustent les premières places européennes dans ce classement. La France, qui fait partie des « suiveurs de l'innovation » est juste au dessus de la moyenne européenne. Ces données sont disponibles dans le tableau de bord de l'innovation qui traite des Etats et non des régions. Ce document est accessible [ici](#).

A l'échelle internationale, l'Union européenne demeure derrière la Corée du Sud, les Etats-Unis et le Japon même si l'écart se resserre avec les deux derniers. Enfin, l'Union garde ou même accentue son avantage face à l'ensemble BRICS, excepté la Chine. En effet, ce pays comble rapidement son retard avec l'Europe. Pour faire face à cette montée en puissance chinoise, il est plus que nécessaire pour l'Union d'investir dans la recherche et l'innovation.

APPEL A PROJETS, CONCOURS, CONSULTATION

Les candidatures sont ouvertes pour la phase 1 de l'instrument PME

Il est maintenant possible de postuler à la première phase de l'instrument PME. Cette phase qui dure normalement 6 mois, permet de financer l'évaluation du concept et de la faisabilité couvrant les aspects technologiques, économiques, juridiques (propriété intellectuelle), financiers, etc. Il faut remplir un dossier d'une dizaine de pages afin de candidater et de - potentiellement - obtenir 50 000 euros. La compétition sera évidemment très rude. La première date-butoir a été fixée au 18 juin 2014. Les nombreux sujets sont disponibles [ici](#).

A noter que la première date-butoir pour la seconde phase de l'instrument PME (entre 0,5 et 2,5 millions d'euros pour des projets de un à deux ans) a été fixée au 9 octobre 2014. Cette phase vise à financer des activités comme la démonstration, le prototypage, des lignes pilotes, la miniaturisation, le design, etc.

NOUVELLES EUROPEENNES DU RESEAU ET DE MT

Un Représentant à Bruxelles pour les pôles Optitec, Pégase et Risques

Les pôles de compétitivité Optitec, Pégase et Risques se sont mis d'accord pour engager un représentant à Bruxelles dans le cadre d'une action collective « Horizon 2020 ». Ziga Valic

a été récemment recruté pour faire la promotion de ces pôles et renforcer la présence des PME régionales au sein de projets européens. Ce nouvel élément de l'écosystème économique régional partage maintenant le bureau avec Méditerranée Technologies.

AFFAIRES A SUIVRE

Journée d'information sur les actions de coordination et de soutien des FET à Bruxelles, le 16 mai 2014

Les actions de coordination et de soutien au sein des technologies futures et émergentes seront abordées lors d'une journée d'information à Bruxelles, le 16 mai prochain. La date-butoir pour déposer ce type de projets au sein des FET a été établie au 30 septembre prochain. Plus d'informations [ici](#).

Rencontre d'affaires sur les fluides supercritiques et leurs domaines d'application à Marseille, le 20 mai 2014

Dans le cadre du quatorzième Congrès Européen sur les fluides Supercritiques, Méditerranée Technologies, Aix Marseille Universités, le pôle TRIMATEC et l'IFS organise une convention d'affaire sur les domaines d'application des fluides supercritiques. Des domaines aussi divers que la santé, la chimie verte ou la production de matériaux innovants seront ciblés. Pour plus d'informations et vous inscrire, c'est [ici](#).

L'International RFID Congress à Marseille, les 7 et 8 octobre 2014

Ce Congrès international sera principalement dédié au secteur industriel, au commerce, à la santé, aux transports et aux collectivités locales. Le Congrès s'associe cette année avec « RFID in Europe » pour développer les partenariats européens. Plus d'informations [ici](#).